Marie Moret à James Smyth, 15 janvier 1889

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)
Collation1 p. (499v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à James Smyth, 15 janvier 1889, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52979

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction15 janvier 1889
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireSmyth, James
Lieu de destination70, rue Rochechouart, Paris

Description

RésuméAccuse réception du montant pour l'abonnement de l'année 1889 au *Devoir*. Précise que le journal devient mensuel.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52979?context=pdf

139

Guise Familistère 15 janvier 1889

Monsieur James Smyth,

En réponse à votre lettre d'hier, j'ai l'honneur de vous informer que nous avons bien reçu le montant de votre abonnement pour l'année 1889. Mais, comme vous avez pu le voir, dans les numéros des 16, 23 et 30 décembre dernier (avis aux abonnés), notre journal se transforme actuellement en revue mensuelle dont le premier numéro va paraître fin du présent mois. C'est ce qui explique que vous n'ayez encore rien reçu.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Marie Godin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52979?context=pdf